

Les 8 sections du Gnis ont rédigé un rapport sur les principales actions menées ou initiées sur la période 2007-2010. Ce rapport n'est pas exhaustif mais permet de concrétiser, par des exemples, les axes de travail de chacune des sections. Cette lettre vous en présente les grandes lignes et vous permet d'accéder à l'ensemble de ce rapport en ligne sur le site du Gnis. Pour cela, il suffit de cliquer sur le lien suivant : [Gnis-rapport d'activité des sections](#).

❖ Section Semences de céréales et de protéagineux

- Une réponse à la volatilité du prix du blé tendre

Depuis la récolte 2008, un indicateur du prix du blé tendre apporte davantage de lisibilité et permet de réduire le décalage entre la rémunération du contrat de multiplication et une même culture de consommation.

- CVO Recherche blé tendre : un accord conforté

Cet accord interprofessionnel a été renouvelé en 2010 et étendu par les pouvoirs publics pour les 3 prochaines campagnes. Depuis sa création, la CVO Recherche blé tendre a permis le financement de 40 programmes de recherche collectifs pour une agriculture durable.

- « Semences certifiées, c'est tout compris »

Suite à la chute du taux d'utilisation des semences certifiées en 2009/2010, la section s'est mobilisée. Une communication vers les agriculteurs a été privilégiée au travers de réunions de presse et de communiqués.

Contact : philippe.roux@gnis.fr

❖ Section Semences fourragères et gazon

- Des normes pour les principales espèces de couverture du sol non réglementées

Le développement des exigences environnementales a entraîné l'arrivée sur le marché de nouvelles espèces à semences non réglementées.

Le Gnis a proposé des normes pour 14 espèces qui devraient être publiées sous forme d'arrêtés.

- Des indicateurs d'évolution économique

Pour faciliter les échanges entre établissements et agriculteurs sur les rémunérations des productions de semences, la section a défini des indicateurs d'évolution économique.

Une commission a été créée pour les graminées et les légumineuses pour suivre ces indicateurs dans le temps.

- Un journal et un site internet « Herb'actifs »

Comment diffuser des discours positifs sur l'herbe ? Par une communication forte et directe auprès des éleveurs.

C'est ainsi que des témoignages de chercheurs, de techniciens et d'éleveurs sont présentés sur un site internet et un journal « Herb'actifs » diffusé à plus de 50.000 éleveurs.

Contact : michel.straebler@gnis.fr

❖ Section Semences de betteraves et de chicorée industrielle

- Pérenniser la multiplication des semences de betteraves en France

Depuis 2009, un nouvel accord définit les modalités de calcul de la rémunération des agriculteurs. Il permet, grâce à un système d'indexation, de limiter l'effet des différences liées à la génétique et de sécuriser le produit brut/ha des agriculteurs.

- L'isolement des productions de semences

De nouvelles règles définissant les principales zones de production des espèces du genre Beta ont été établies.

Des zones tampons ont été créées pour se prémunir contre des pollinisations indésirables.

- Améliorer et sécuriser la production de semences

De nombreuses actions ont été menées pour maintenir la qualité des semences de betteraves industrielles : dans le domaine des mécanismes de fécondation, de plantation des porte-graines, de fertilisation et d'irrigation, de l'entretien des périmètres des zones réservées.

Contact : jean-daniel.arnaud@gnis.fr

❖ Section Plants de pomme de terre

- Convention-type de production et de collecte

Une nouvelle version de la convention-type a été adoptée en 2010. Les principaux points concernent les conditions de rémunération et les annexes commerciales. Désormais, les contrats sont annuels et variétaux.

- Gestion des litiges à l'exportation

En 2010, des plants de pomme de terre à l'exportation ont été bloqués pour des motifs phytosanitaires.

Le Comité national export de la Section a pu, suite aux échanges avec la DGAL, aboutir à une procédure de gestion des litiges diffusée à tous les exportateurs.

- Améliorer le partenariat sur la recherche

Une nouvelle convention-cadre de recherche va préciser la collaboration entre l'INRA, la FN3PT et le Gnis. Il s'agit de favoriser l'acquisition et la diffusion des connaissances et le transfert technologique dans le domaine du plant de pomme de terre, en particulier sur l'épidémiologie et la gestion intégrée des maladies et ravageurs.

Contact : catherine.dagorn@gnis.fr

❖ Section Semences de maïs et sorgho

- Des informations économiques partagées

La Section développe chaque année des données statistiques sur la multiplication, la certification et le commerce extérieur des semences de maïs et sorgho, pour répondre à une demande croissante d'informations.

Ces données sont diffusées à la profession et des analyses spécifiques sont réalisées à la demande.

- Indemniser les agriculteurs victimes du Diabrotica

Avec le développement de l'insecte en Alsace, dans la région Rhône-Alpes et au sud de la Bourgogne, un mécanisme de solidarité a fait l'objet en 2009 d'un accord interprofessionnel pour trois campagnes.

La caisse de solidarité est gérée par le Gnis. En première année, 2.384 agriculteurs ont déposé des demandes pour un montant d'indemnisation supérieur à 3,2 millions d'euros.

- Valoriser le progrès génétique

Les sections maïs du Gnis et de l'UFS mènent conjointement des actions de communication pour faire connaître à la distribution agricole et aux éleveurs les progrès apportés par les nouvelles variétés de maïs.

En 2009, le Salon Euromais a fait découvrir à un public large l'histoire de l'amélioration du maïs et le travail de sélection et de production de semences de maïs.

Contact : dominique.daviot@gnis.fr

❖ Section Semences de lin et chanvre

- Réflexion sur l'avenir de la filière semences

La suppression des aides aux semences pour 2012 inquiète le secteur du lin, alors que la conjoncture économique est défavorable depuis plusieurs années.

La section a entamé une réflexion sur des accords pour l'avenir : valorisation de la traçabilité des productions de fibres, accords pluri-annuels avec les teilleurs...

- Révision de la convention-type

La convention-type est devenue obsolète et doit être révisée, pour limiter les litiges entre agriculteurs-multiplicateurs et établissements, prendre en compte la loi LME et adapter les modalités de règlement.

- Promotion de la filière des semences de lin

L'activité de promotion des semences certifiées est en permanence à un niveau soutenu pour valoriser les métiers, les savoir-faire des producteurs et les semences certifiées auprès des utilisateurs.

Pour communiquer vers le grand public, le site internet « le lin côté nature » a été développé en partenariat avec les organisations professionnelles du lin.

Contact : jean-marie.glenisson@gnis.fr

❖ Section Semences de plantes oléagineuses

- La rémunération des productions de semences

La flambée des cours agricoles en 2007 a remis en cause les équilibres de rémunération des productions de semences de tournesol et de colza hybride.

La section a donc recherché les références permettant d'intégrer cette plus grande variabilité des marchés.

- La pollinisation des productions de semences

Un programme d'études a pour objectif de mieux faire connaître les facteurs d'efficacité des productions de semences oléagineuses. Les relations avec les associations apicoles doivent également permettre de définir les meilleures pratiques pour disposer de bonnes ruches pollinisatrices.

- Recherche de substituts au Réglone

La procédure de ré-homologation des matières actives a conduit la section à rechercher des solutions de substitution au Diquat vendu sous le nom commercial de « Réglone 2 ». Des essais de produits existants ont été entrepris sur le colza et le tournesol et donnent des premiers résultats très encourageants.

Contact : jean-marie.glenisson@gnis.fr

❖ Section Semences potagères et florales

- Un important programme d'actions techniques

Depuis plusieurs années, les programmes menés par la FNAMS sont de plus en plus axés sur la protection des cultures et la maîtrise des intrants.

La protection des cultures comprend les techniques de désherbage et l'identification, la connaissance et la lutte contre de nombreux parasites. Les autres principaux thèmes sont la gestion de l'eau et des fertilisants, la maîtrise de la qualité des lots et la diffusion de l'information technico-économique.

- Avenants à la convention-type de multiplication

Pour sécuriser davantage la production de semences potagères en France, des avenants à la convention-type de multiplication ont précisé l'échantillonnage d'agrégage après triage, les distances d'isolement et les références de rendement de variétés multipliées.

- La Commission économie

Cette commission établie en 2006 permet de partager, de valider et de diffuser des statistiques détaillées sur la production des semences et des références économiques sur les chiffres d'affaire par hectare ainsi que sur les coûts de production des principales espèces.

Contact : jean-daniel.arnaud@gnis.fr

Responsable de la rédaction : **Christian SABER**